

1<sup>ère</sup> session 2021**DURÉE**

- Formation initiale ou continue : 1526h  
Sur une amplitude de 12 à 16 mois
- VAE livret 1 et 2 (se rapprocher de l'école)

**DATE ET LIEU**

Date de formation : Consultez le site web ou affichage à l'école

Lieu : **Form'action**  
41 lot. Dugazon de Bourgogne  
ZAE Petit-Pérou  
97139 Les Abymes

**PUBLIC CONCERNE**

Salarié / Demandeur d'Emploi  
(18 ans et +)

**PRE-REQUIS**

Intérêt pour le public des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie



**MODALITÉ**

Inscription à l'école  
Formation en présentiel et/ ou distanciel  
16 participants maximum

**HANDICAP**

Accessible après étude de situation

**PRISE EN CHARGE**

- Financement  
- Financement personnel  
6400 € /Participant (formation complète)  
(Financement possible : employeur, CPF monétisé, OPCO SANTE ...)  
Code CPF : 30714

**CONTACT**

Mme BEUCAIRE Raymonde ou  
Mme GOSSEC Marie-Alice  
[contact@formaction.org](mailto:contact@formaction.org)  
<https://www.formaction.org>  
Tel : 0590 93 01 16

**✎ MÉTIER ✎**

Le **moniteur d'atelier** exerce son métier principalement dans les Établissements et Services d'Aide par le Travail et les Entreprises Adaptées auprès de personnes en situation de handicap.

La personne et le groupe accompagnés sont au cœur de l'activité du Moniteur d'Atelier, sa mission étant d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le monde ordinaire.

Les **activités** du Moniteur d'Atelier s'articulent autour de 3 axes :

- L'accompagnement des travailleurs handicapés au sein d'une équipe pluriprofessionnelle,
- L'animation et l'organisation de la production de biens ou de services,
- La gestion et le développement des compétences individuelles.

**Employeurs et lieux d'exercice professionnel**

Le moniteur d'atelier exerce son métier dans les dispositifs des secteurs social ou médico-social, ainsi que dans le secteur de l'insertion par l'activité économique. Il intervient dans les ESAT, et les Entreprises Adaptées, en ateliers protégés, dans les chantiers et structures d'insertion pour des actions et accompagnements vers l'insertion. Les foyers de vie, accueils de jour...

**✎ OBJECTIFS ✎**

La formation vise à former des professionnels aux 3 blocs de compétences précisés dans le référentiel de formation validé le 08 octobre 2015.

La formation doit permettre au moniteur d'atelier d'acquérir et de développer des compétences afin d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le monde ordinaire. L'enjeu de la formation est le développement des compétences du métier en assurant l'équilibre entre toutes les composantes de la mission.

**✎ CONTENU ✎**

La formation comprend 441 heures d'enseignements théoriques, 980 heures de formation pratique en stage long (dans l'organisme employeur) et 105 heures de stage court (hors organisme employeur).

**✎ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ✎**

Les cours sont dispensés par des professionnels du secteur et des formateurs qualifiés. Les méthodes pédagogiques les plus utilisées sont : active, expositive, démonstrative et expérientielle.

**✎ VALIDATION ✎**

Compétences validées par un jury de certification paritaire.	Délivrance du TMA
À partir d'un écrit support en lien avec les compétences des 3 blocs et un entretien	La CPNE-FP (Branche professionnelle)